

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): Le représentant de Coast-Capilano (M. Sinclair) applaudit à l'intervention. Les clients ont profité de cet avantage s'ils ont achetés seulement l'article qui était en vente à sacrifice. Quel est le but d'un article sacrifié? L'honorable député sait sans doute...

M. Sinnott: Vous n'avez pas répondu à la question.

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): Le représentant de Charlotte ne pouvait donner la définition reconnue; il a formulé une définition du procédé de l'article sacrifié, et j'ai essayé de la prendre en note. "Le procédé de l'article sacrifié est la meilleure chose qu'on ait jamais vue au Canada", ou quelque chose dans ce goût-là.

M. Stuart (Charlotte): "Pour le consommateur."

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): "La meilleure chose qu'on ait jamais vue; une aubaine."

M. Stuart (Charlotte): Un instant; je pose la question de privilège. J'ai dit: "Pour le consommateur."

M. Fulton: Vous avez dit: "L'article sacrifié est ce qu'on a vu de mieux au Canada."

M. Stuart (Charlotte): Pour le consommateur.

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): Il a dit: "Pour le consommateur". Je l'accorde.

M. Fulton: Ne soyez pas jaloux.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre!

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): L'honorable député de Coast-Capilano ayant parlé si longtemps on devrait, je pense, nous en accorder autant.

Écoutez maintenant ce que le rapport MacQuarrie dit de l'article sacrifié et comparons cela avec les propos du député de Charlotte. Le rapport MacQuarrie dit:

Le deuxième procédé, qu'on appelle l'article sacrifié, est une arme agressive...

Hé, là, asseyez-vous et écoutez ceci. C'est important.

M. Stuart (Charlotte): Je ne peux pas rester assis ici toute la nuit.

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): Ne vous sauvez pas. Asseyez-vous et encaissez.

M. Adamson: On ne s'entend pas ici.

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): Je n'ai pas interrompu l'honorable député, si ce n'est pour demander quelle page du rapport il lisait. Je suis disposé à répondre aux questions, aussi longtemps qu'on m'en donnera la chance. Le rapport MacQuarrie déclare:

Le deuxième procédé, qu'on appelle l'article sacrifié, est une arme agressive...

M. Fulton: Ça lui fait mal.

M. Hees: Ne vous sauvez pas, Wes.

M. Stuart (Charlotte): Wes ne se sauve pas.

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): Si l'honorable député ne veut pas rester, je vais quand même en donner lecture. Il pourra le lire demain.

M. Hees: Vous l'avez fait fuir.

M. Fulton: Et le député de Coast-Capilano aussi.

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): Il y est dit:

La seconde pratique, appelée la vente à perte, constitue une arme offensive conçue pour attirer la clientèle vers toute une gamme de marchandises au moyen d'un type particulier de réduction de prix sélective et excessive.

Qu'on remarque bien les mots "réduction de prix excessive".

D'ordinaire, une marque bien connue devient "article sacrifié" et est vendue à un prix n'ayant aucun rapport direct avec son coût et pouvant même entraîner une perte nette.

Telle est la définition qu'a donnée le comité MacQuarrie. Je demanderais aux députés siégeant de l'autre côté de la Chambre de comparer cette définition avec celle qu'a fournie le député de Charlotte. S'ils ont foi dans le rapport du comité MacQuarrie ainsi que dans le comité qui a préparé ce rapport, que pensent-ils alors de l'opinion exprimée par le député de Charlotte, quand il a dit que l'article sacrifié est ce qui pouvait arriver de mieux au Canada, dans l'intérêt du consommateur?

M. Hees: Voilà qui est bien. Bravo!

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): Il y a bien des années que j'ai eu l'occasion d'étudier la question du régime de l'article sacrifié. Cependant il y a environ quinze ans, à Terre-Neuve, je me suis beaucoup intéressé au mouvement coopératif. Une des choses que le mouvement devait combattre c'était précisément ce régime de l'article sacrifié. Je me souviens d'avoir lu un livre du professeur Henry Smith dont a parlé élogieusement l'autre jour l'honorable député de Rosetown-Biggan (M. Coldwell). M. Smith a dit que le but du magasin coopératif est l'établissement de prix équitables. Est-ce que ce n'est pas ce que nous voulons tous: un prix équitable? Cela ne veut pas dire le meilleur marché possible, ni un prix improfitable pour le vendeur, mais un juste prix pour chaque article. Est-ce que ce n'est pas une bonne façon de